



Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le : 28/10/04

**Séance du 22 octobre 2004
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs**

Visé par :
Le Directeur Général,
Jean-Paul VOGEL

PRESENCE

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 22 octobre 2004 à 19 h 30 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, il a pris les décisions suivantes :

Commission n°1 : finances et personnel

Finances :

↳ R.I.I.I. : Décision modificative n°2

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la décision modificative n°2

↳ R I.1.2: Proposition d'un audit sur les bases d'imposition de taxe professionnelle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le principe de cet audit et sur l'inscription des crédits nécessaires sur l'année 2005.

↳ R I.1.3: Mise à jour de la liste des associations exonérées de Versement Transport

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette demande d'exonération de versement transport.

↳ R I.1.4: Demande de garantie d'emprunt de l'Office Public Municipal de Besançon – Création de quatre logements PLUS sur la commune de Morre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis favorable sur la demande de garantie d'emprunt et autorise M. le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et de Consignations et l'Office Public Municipal de Besançon.

↳ R I.1.5: Acquisition d'un bien immobilier situé 4, rue Gabriel Plançon à Besançon (locaux NOOS)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'acquisition de ce bien immobilier par la C.A.G.B.
- autorise M. le Président à signer l'acte de vente et tout document et toute pièce administrative se rapportant à cette affaire.

↳ R I.1.6: Programme d'aménagement des locaux C.A.G.B.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les principes d'aménagement tel que présentés ci-dessus
- le phasage des travaux
- et autorise M. le Président à lancer les différentes consultations pour les marchés d'études, de maîtrise d'œuvre et de travaux.

↳ R I.1.7: Syndicat Mixte du Musée des Maisons Comtoises de Nancray

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'octroi immédiat d'une contribution de fonctionnement complémentaire de 60 k € au musée de Nancray. Cette contribution versée sous forme d'avance sera remboursable selon les modalités qui seront proposées à un prochain Conseil de Communauté à l'issue des résultats définitifs de l'audit.
- le financement de cette avance sera faite à partir du chapitre dépenses imprévues de la section d'investissement du budget de la C.A.G.B. et intégré dans la décision modificative n°2.
- la mise en place immédiate d'un comité de suivi des engagements financiers du musée, composés des élus de la CAGB et du Conseil Général assistés par leurs services qui rendra compte mensuellement de l'évolution de la situation financière du syndicat jusqu'à la résorption du déficit auprès des collectivités partenaires puis de l'exécution des budgets ultérieurs.
- la mise en œuvre d'une politique de développement du musée en adéquation avec le budget validé par le comité syndical.

Personnel :

↳ R I.2.1: Renouvellement des contrats de deux agents

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le renouvellement des contrats et sur la modification des rémunérations des deux agents.

↳ R I.2.2: Examen des situations d'agents ayant réussi des concours

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis favorable :

- pour transformer le poste d'agent technique qualifié en charge du dessin et de la cartographie en technicien supérieur chargé d'études et travaux et de relancer la recherche d'un technicien études et travaux au sein du service construction infrastructures. Le poste de catégorie C d'agent technique qualifié sera supprimé en parallèle.
- pour transformer le poste d'agent d'entretien en poste d'agent technique au sein du service logistique. Le poste d'agent d'entretien sera supprimé en parallèle.

↳ R I.2.3: Information : recrutement dans le cadre du programme EQUAL

Sous cette réserve, le Conseil de Communauté est informé du recrutement d'un chargé de mission dans le cadre du programme EQUAL.

↳ R I.2.4: Renouvellement de la convention COS

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention avec le Comité des Oeuvres Sociales.

↳ R I.2.5: Mise en place d'un dispositif de contrat d'apprentissage

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le principe de la mise en place de ce dispositif de contrat d'apprentissage.

Commission n°2 : économie

↳ R 2.1 : ZAC des Hauts du Chazal – Compte rendu annuel à la collectivité – Bilan arrêté au 31 décembre 2003

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le bilan révisé au 31 décembre 2003
- approuve l'engagement du concédant à l'opération qui ressort à 18 259 734 € TTC, comme détaillé et ventilé ci-dessus.
- autorise M. le Président de la CAGB à signer l'avenant n°3 à la convention publique d'aménagement modifiant les engagements respectifs de l'autorité concédante
- désigne Monsieur Denis BAUD en remplacement de Monsieur Vincent FUSTER à la Commission d'Appel d'Offres

↳ R 2.2 : Pépinières d'entreprises : plans d'affaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le financement des plans d'affaires de ces deux entreprises, pour un montant de $4\,116 \text{ €} \times 2 = 8\,232 \text{ €}$, à attribuer à l'association Rive Boutique de Gestion.

↳ R 2.3 : Pépinières d'entreprises : délégation de service public

A la majorité, l'abstention, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le principe de lancer deux procédures de Délégation de Service Public.

↳ R 2.4 : Pépinières de Palente : lancement de la procédure de délégation de service public

A la majorité, l'abstention, le Conseil de Communauté, sur la base du rapport complémentaire annexé et conformément à l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, se prononce favorablement sur :

- le principe de renouveler la délégation de service public pour la gestion de la pépinière d'entreprises de Palente
- le principe de déléguer par voie d'affermage la gestion de la pépinière d'entreprises de Palente pour une durée de 5 ans.

↳ R 2.5 : Temis Innovation : lancement de la procédure de délégation de service public

A la majorité, l'abstention, le Conseil de Communauté, sur la base du rapport complémentaire annexé et conformément à l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, se prononce favorablement sur :

- le principe de la délégation de service public pour la gestion de la pépinière, hôtel et incubateur d'entreprises de Temis innovation
- le principe de déléguer par voie d'affermage la gestion de cet ensemble pour une durée de 5 ans.

Commission n°3 : habitat

↳ R 3.1 : Prise de participation dans le capital de la SAFC et présence au sein de son Conseil d'Administration

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'acquisition d'une action à la SAFC pour un montant de 0,10€ et désigne Mme Danielle POISSENOT pour siéger au Conseil d'Administration de la SAFC comme représentant de la C.A.G.B.

Commission n°4 : transports et déplacements

↳ R 4.1 : Place de la Révolution (Besançon) – Aménagement d'un sas bus – Demande de subvention

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide d'octroyer une subvention à la Ville de Besançon pour la réalisation d'un sas bus dans le cadre de l'opération d'aménagement de la « Place de la Révolution »
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette demande de subvention.

↳ R 4.2 : Appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de balises fixes et d'émetteurs/récepteurs embarqués hyperfréquence – Autorisation de signature de marché

Après avoir pris connaissance de l'attribution du marché par la commission d'appel d'offres du 19 octobre 2004, à l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché avec la société SAGEM pour un montant minimum de 220.000 € HT et un montant maximum de 500.000 € HT.

Commission n°11 : tourisme

↳ R 11.1 : Demande de subvention du Haras National de Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté attribue une subvention d'un montant de 2 500 € au Haras National de Besançon.

Questions diverses

↳ R 12.1 – Appel d'offres ouvert relatif à l'aménagement de l'entrée Est de Besançon Carrefour de Palente et des Marnières et notamment les travaux d'Ouvrages d'Art – Autorisation de signature de marché

Après avoir pris connaissance de l'attribution du marché par la commission d'appel d'offres du 19 octobre 2004, à l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer le marché avec la société SNCTP pour un montant de 914 747 € HT soit 1 094 037,45 € TTC pour la tranche ferme et 209 182,50 € HT soit 250 182,27 € TTC pour la tranche conditionnelle.

Au regard de l'estimation du marché toutes tranches confondues, la différence est de 0,42 %.

↳ R 12.2 : Appel d'offres ouvert relatif à l'aménagement de l'entrée Est de Besançon Carrefour de Palente et des Marnières et notamment les travaux de dégagement des emprises, de terrassement, d'assainissement, de réseaux secs et humides, et d'aménagements paysagers – Autorisation de signature de marché

Après avoir pris connaissance de l'attribution du marché par la commission d'appel d'offres du 19 octobre 2004, à l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer le marché avec le groupement solidaire d'entreprises STD, TP JC BONNEFOY, TTT BESANCON, CGEV, SARL MALPESA Frères, pour un montant de 3 694 474,67 € HT soit 4 418 591,71 € TTC.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL – ARGUEL : André AVIS - AUDEUX : Françoise GALLIOU - AUXON – DESSOUS : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT - AVANNE-AVENEY : Jean-Pierre TAILLARD - BESANÇON : Eric ALAUZET, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Martine BULTOT, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY, Jean-Louis FOUSSERET, Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Sylvie JEANNIN, Michel LOYAT, Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER - BEURE : Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Michel POULET - BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE - CHALEZEULE : Raymond REYLE - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHAUCENNE : Bernard VOUGNON - CHAUFONTAINE : Christiane BEUCLER (suppléante de Alain CUCHE) - DELUZ : Yves TARDIEU - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN – FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - FRANOIS : Françoise GILLET, Jean-Louis BAULIEU (suppléant de Claude PREIONI) - GENNES : Gabriel JANNIN - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN, François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LARNOD : Martine BERGIER - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Louis MENETRIER (suppléant de Dominique MAILLOT) – MARCHAUX : Yves MAYOUD – MISEREY-SALINES : Marcel FELT, Denis JOLY - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Marcel COTTINY - MORRE : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET – NANCRAI : Jean SANCEY-RICHARD (suppléant de Jean-Pierre MARTIN) – NOIRONTE : Bernard MADOUX – OSSELLE : Jacques MENIGOZ - PELOUSEY : Jacques TERVEL - PIREY : Robert STEPOURJINE - POUILLEY-LES-VIGNES : Albert DEPIERRE - PUGEY : Jean-François HUMBERT (suppléant de Marie-Noëlle CAMBIER) - RANCENAY : Michel LETHIER – ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY - ROUTELLE : Claude SIMONIN - SAONE : Bernard GUYON - SERRE-LES-SAPINS : Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU – TALLENAY : Jean-Yves PRALON – THISE : Jacques SIFFERLIN - TORPES : Denis JACQUIN - VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD – VAUX-LES-PRES : Bernard GAVIGNET

Etaient absents : AUXON-DESSUS : Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI - AVANNE-AVENEY : Joël ROY - BESANÇON : Catherine BALLOT, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Lucille LAMY, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Karine SCHULLER, Danièle TETU, Nicole WEINMAN - BEURE : Philippe CHANEY - BOUSSIERES : Bertrand ASTRIC - BUSY : Philippe SIMONIN - CHALEZE : Josseline SEITZ - CHAMPOUX : Norbert DUPREY - CHATILLON LE DUC : Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX – CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - LA VEZE : Philippe CHANAU - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MAZEROLLES-LE-SALIN : Daniel PARIS - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Pascal DUCHEZEAU – NANCRAI : Daniel ROLET - NOVILLARS : Bernard BOURDAIS, Raymonde BOURLON - PELOUSEY : Eric GRAVIER - PIREY : Claude BARTHOD-MALAT - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET – ROCHE LEZ BEAUPRE : Michel SCHNAEBELE - SAONE : Christelle PETITJEAN - THISE : Claude BULLY - THORAISE : Jean-Paul MICHAUD - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VORGES LES PINS : Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : A. Chauvet, J-J Démonet, B. Fallcinella, F. Fellmann, V. Fuster, A. Ghezali, S. Maire, J-P Renoud-Grappin, M. Roignot, D. Tetu, P. Chaney, M. Schnaebele, P. Duchezau, D. Paris, C. Barthot-Malat, P. Simonin

Mandataires : F. Presse, J-C Roy, S. Jeannin, J-L Fousseret, D. Baud, D. Poissenot, B. Cypriani, P. Bonnet, J-C Chevallier, M. Loyat, P. Jacquet, R. Bardey, M. Cottiny, F. Gillet, R. Stepourjine, D. Jacquin